

DÉLIBÉRATION N° 2025/9

Page 1 sur 1

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 27 février à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 9			
Votants : 10			
Votes	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, Mme Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHABAUTY, M. Alexandre CHASSAT, Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, M. Vincent CERISIER, Mme Sylviane TESSIER.

Étaient excusés : Mme Caroline DHYEVRE, M. Thierry SOYER, M. Aurélien THABUTEAU

Étaient absents :

Procurations : M. Thierry SOYER donne procuration à M. Vincent LAUER

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs 2025 pour la location de la salle du Petit Bois Morand

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il faut voter les tarifs de location de la salle du Petit Bois Morand pour l'année 2025. La salle est prévue pour accueillir 30 personnes.

Les tarifs seront les suivants pour 2025 et voter chaque année :

- Pour les associations de la commune d'Antigny et des communes voisines :
 - Gratuité
- Pour les particuliers et entreprises :
 - 50 € la journée ;
 - 80 € le week-end.
- Une caution de 200 € sera demandée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de :

- **APPROUVER** les tarifs pour 2025 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait à ANTIGNY, le 3 mars 2025

Le Maire
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20250227-27022025_9-DE
Reçu le 04/03/2025

mairie@antigny86.fr